



**Direction Interdépartementale des Routes  
Massif Central**

Clermont-Ferrand, le 20/07/2015

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Plateau Ardéchois

### **Travaux d'entretien préventif de la chaussée de la RN 102 dans le département de l'Ardèche entre Lanarce et le carrefour de Lavillatte du mardi 28 juillet 2015 au vendredi 7 août 2015 (1ere phase)**

En raison de travaux de réfection de la chaussée de la RN102, **situés dans le département de l'Ardèche entre la sortie nord de Lanarce et le carrefour de Lavillatte la circulation sera réglementée entre le mardi 28 juillet 2015 au vendredi 7 août 2015.**

La circulation sera gérée par alternat les 28 et 30 juillet

En raison du risque de projections de gravillons, les restrictions suivantes seront également instaurées jusqu'au 7 août 2015 :

- limitation de vitesse à 50 km/h
- interdiction de dépasser

**Nous attirons l'attention des usagers sur la vigilance aux abords du chantier et le respect des limitations de vitesse.**

**La Direction Interdépartementale des Routes Massif Central, consciente de la gêne occasionnée, remercie les usagers de leur compréhension, les prie de bien vouloir respecter la signalisation mise en place et de veiller à la sécurité des personnels travaillant sur le chantier.**

---

#### Contacts presse :

Sophie CAYLA  
Sylvette Roussellet

téléphone : 04 73 29 79 60  
téléphone : 04 73 29 79 49

courriel : [com.dirmc@developpement-durable.gouv.fr](mailto:com.dirmc@developpement-durable.gouv.fr)

